



Lettre aux Proïssanaïis

Bulletin d'information de la Mairie de PROISSANS - trimestriel
N° 1- avril - mai - juin 2014

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Depuis son élection le 23 mars dernier, le conseil municipal de PROISSANS s'est réuni à quatre reprises. Dans un souci de bonne information, il nous a semblé important de retracer les principales décisions qui ont été prises au cours de ces quelques semaines.

Nous nous sommes attachés à travailler dans un esprit de continuité républicaine et à assumer les décisions et les orientations qui avaient été engagées par la précédente équipe ; le budget communal en est le reflet. Mais, nous avons d'ores et déjà pris tous les contacts nécessaires auprès des instances départementales et régionales afin d'organiser l'avenir.

Avec Patrick CROUZILLE, nous représentons PROISSANS dans les instances de la Communauté de communes SABLAT-PERIGORD NOIR, dans laquelle j'occupe les fonctions de Vice Président en charge du développement économique. Dans chaque commission au moins un conseiller municipal de PROISSANS est engagé. Cette présence forte est pour nous une façon de participer activement au développement du territoire et de défendre les intérêts de notre commune. Les commissions communales sont elles aussi en ordre de marche et ont commencé leur travail de concertation. La commission Ecole a dû fonctionner très rapidement afin de répondre à la nécessité d'organisation des nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée au niveau du RPI (regroupement pédagogique intercommunal avec la commune de ST CREPIN et CARLUCET) et de proposition d'animations dans le cadre des activités périscolaires.

Nous avons aussi tenu à faire un bilan exhaustif de l'état de la voirie, du réseau d'irrigation communal, du tri et de la collecte des ordures ménagères. Nous savons que nous aurons dans les mois qui viennent à nous mobiliser afin de procéder avec les institutions compétentes à des travaux importants.

Enfin, nous avons le plaisir de vous inviter à venir participer à la plantation du MAI COMMUNAL le 14 juillet prochain, afin de mieux se connaître et d'engager cette nouvelle mandature dans un esprit de convivialité et d'échange.

Soyez assurés que toute l'équipe municipale est mobilisée pour PROISSANS et ses habitants.

Le maire

Benoit SECRESTAT

MAIRIE DE PROISSANS – Le bourg – 24200 PROISSANS

Tél. 05 53 59 15 62 – Courriel : proissans.mairie@wanadoo.fr

Ouverture au public

Lundi 8 h - 12 h / 14 h - 18 h

Mardi, mercredi et jeudi : 8 h - 12 h

Vendredi 8 h - 12 h / 14 h - 17 h

Permanences

Maire : vendredi de 9 h à 12 h et sur RDV les autres jours.

Adjoints : lundi matin de 9 h à 12 h et sur RDV les autres jours

Les réunions du Conseil municipal

Séance du 30 mars 2014

- **installation officielle** du nouveau conseil municipal, **élection du Maire et des 4 adjoints.**

Benoit SECRESTAT, Maire.

Patrick CROUZILLE, 1^{er} Adjoint - Voirie, Réseaux et Sécurité.

Claudine PRADAT, 2^{ème} Adjoint – Finances, Ecoles, Jeunesse et Culture.

Serge DEVIERS, 3^{ème} Adjoint - Développement local

Jean-François CHAPOULIE, 4^{ème} Adjoint – Affaires sociales, Vie associative et Solidarités.

- **Désignation des conseillers communautaires** auprès de la communauté de communes du Périgord Noir : Benoit SECRESTAT, Maire et Patrick CROUZILLE, 1^{er} Adjoint conformément à l'ordre du tableau du conseil municipal.

Séance du 10 avril 2014

Il a été décidé :

- de confier à Benoit SECRESTAT, Maire, les délégations prévues aux articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT (code Général des Collectivités Territoriales),
- de maintenir les indemnités des élus à l'identique,
- de désigner les représentants de la commune dans différentes instances départementales :
 - . S.D.E. : Titulaires B. SECRESTAT/P. CROUZILLE - Suppléants S.DEVIERS/L.GALMOT
 - . SIAEP : Titulaires P. CROUZILLE/S.DEVIERS - Suppléants J.F. CHAPOULIE/C.PRADAT
- de fixer les délégations de chaque Adjoint et d'organiser **les commissions communales** :

URBANISME : Benoit SECRESTAT Evelyne BRUGNEL, Patrick CROUZILLE, Ludovic DEURRE
VOIRIE ET RESEAUX : Laurent GALMOT Patrick CROUZILLE, Sébastien DUFOSSET
PLAN INTEMPERIES : Sébastien DUFOSSET Jean-François CHAPOULIE, Patrick CROUZILLE, Serge DEVIERS
TRAVAUX ET BATIMENTS COMMUNAUX : Patrick CROUZILLE Sébastien DUFOSSET, Laurent GALMOT, Loïc LAFON, Claudine PRADAT, Sabine VALERY.
FINANCES ET PERSONNEL COMMUNAL : Claudine PRADAT Maïté CHABRILLANGE, Ludovic DEURRE, Sabine VALERY, Valérie VIDAL, Isabelle VILATTE
ECOLE : Sabine VALERY Marie-Madeleine BOUREL, Maïté CHABRILLANGE, Claudine PRADAT, Valérie VIDAL, Isabelle VILATTE
CULTURE ET JUMELAGE : Maïté CHABRILLANGE Jean-François CHAPOULIE, Laurent GALMOT, Claudine PRADAT, Sabine VALERY
PETITE ENFANCE : Valérie VIDAL Marie-Madeleine BOUREL, Jean-François CHAPOULIE, Claudine PRADAT, Sabine VALERY, Isabelle VILATTE
AGRICULTURE ET IRRIGATION : Serge DEVIERS Jean-François CHAPOULIE, Ludovic DEURRE, Loïc LAFON
NOUVELLES TECHNOLOGIES : Ludovic DEURRE Evelyne BRUGNEL, Maïté CHABRILLANGE, Serge DEVIERS, Sébastien DUFOSSET, Isabelle VILATTE
TOURISME : Isabelle VILATTE Marie-Madeleine BOUREL, Evelyne BRUGNEL, Ludovic DEURRE, Serge DEVIERS, Sabine VALERY
COMMERCE ET ARTISANAT : Evelyne BRUGNEL Maïté CHABRILLANGE, Jean-François CHAPOULIE, Serge DEVIERS, Laurent GALMOT, Claudine PRADAT
VIE ASSOCIATIVE : Jean-François CHAPOULIE Maïté CHABRILLANGE, Serge DEVIERS, Loïc LAFON
SPORTS : Loïc LAFON Maïté CHABRILLANGE, Jean-François CHAPOULIE, Sébastien DUFOSSET
AINES : Marie-Madeleine BOUREL Jean-François CHAPOULIE, Claudine PRADAT, Valérie VIDAL

Séance du 25 avril

Vote des comptes administratifs 2013 :

C.A. 2013 :	Excédent de fonctionnement	124 389,37 €
	Déficit d'investissement	10 732,25 €
C.A. IRRIGATION 2013 :	Déficit d'exploitation	5 505,87 €
	Déficit d'investissement	3 138,05 €
C.A. Halle commerciale 2013 :	Excédent d'exploitation	3 761,49 €
	Déficit d'investissement	26 155,31 €

Taux d'imposition 2014 :

Les taux votés sont identiques aux taux de 2013.

Taxe d'habitation : 10,62 % **Foncier Bâti :** 19,60 % **Foncier non bâti :** 90,92 %
Produit fiscal : 285 243 €

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL adopté pour l'année 2014

Le budget primitif 2014 : 971 204, 37€.

Fonctionnement : 731 449 €.

Investissement : 239 755,37 €.

Le précédent exercice faisait apparaître un excédent de 124 389,37 € dont 110 255,74 € étaient déjà engagés ; le budget primitif communal a donc été établi en intégrant ces éléments financiers ainsi que la baisse des dotations de l'Etat, limitant de fait les possibilités d'actions.

Toutefois nous avons souhaité mettre l'accent pendant cette année de transition budgétaire sur :

- des travaux indispensables de voirie,
- l'achat de matériel complémentaire nécessaire à l'entretien de la commune,
- la rénovation des locaux communaux,
- la création du site web communal,
- la mise en œuvre des rythmes scolaires obligatoires et les aménagements en termes de personnel, de matériel et de locaux qui s'imposent,
- l'amélioration du réseau d'irrigation et la rénovation des installations très vétustes.

Nous avons déjà sollicité le Conseil Régional et le Conseil Général afin de mobiliser des subventions pour le Très Haut débit et différents projets en cours.

Le budget annexe irrigation 2014

Fonctionnement 63 032,39 € Investissement 114 458,05 €.

Le budget annexe « Halle commerciale » 2014

Fonctionnement 25 465 ,61 € Investissement 41 387,45 €

Séance du 24 mai 2014

- Vote de différentes délibérations administratives : convention CAF, autorisation de sollicitation du Conseil général de la Dordogne pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'installation d'une chaufferie bois dans le cadre du plan départemental d'Economie d'Energie, ainsi que de l'Agence Technique départementale (ATD) pour l'aménagement du bourg, et la rénovation des logements communaux.
- Désignation par tirage au sort des jurés d'assises

Vie de la commune

Carnet

Naissance : Julien FRESSENGEAS le 17 mars 2014
Nos félicitations aux heureux parents et vœux de prospérité au Bébé

Mariage : Richard PASCAL et Josiane MARBAIX le 10 mai 2014
Nos vœux de bonheur aux jeunes époux

Décès : Yvette MINARD née MERLET le 15 janvier 2014
Raymonde DUBOIS née DEZON le 10 février 2014
André LACOUR le 14 mars 2014
Marcel LAMBERT le 24 avril 2014
Toutes nos sincères condoléances aux familles

Ecole et vie scolaire

La semaine scolaire sera modifiée à la prochaine rentrée afin d'intégrer la réforme des rythmes ainsi que les nouveaux temps d'activités périscolaires (**TAP**).

Des rencontres ont déjà eu lieu avec les enseignants et les personnels intervenant dans le cadre de l'Ecole, du RPI et du temps périscolaire. Pendant tout le mois de juin la concertation se poursuivra afin de définir les activités et réorganiser le travail du personnel communal concerné.

Nouveaux horaires :

Lundi et vendredi : **Classe** de 9 h à 15 h **TAP** de 15 h à 16 h 30.

Mardi et jeudi : **Classe** de 9 h à 16 h 30.

Mercredi : **Classe** de 9 h à 12 h.

Garderie : 7 h 30 - 9 h / 16 h 30 - 18 h 30 **lundi, mardi, jeudi, vendredi.**

7 h 30 - 9 h / 12 h - 12h30 **mercredi.**

Jeudi 26 juin 2014 :

Réunion d'information des parents d'élèves à la salle des Fêtes :

- **19 h pour les nouveaux inscrits** et **20 h 30 pour les autres élèves.**

Présentation des nouveaux rythmes scolaires et des activités qui seront mises en place à la rentrée.

COMMEMORATION

DIMANCHE 20 JUILLET : 11 H – STELE de MANEYRALS. Dépôt de gerbe

Un hommage sera rendu aux 4 jeunes maquisards morts pour la France en juin et juillet 1944.

Manifestations

Mardi 24 juin : Fête de la Saint-Jean dans le bourg du village.

Jeudi 24 juillet 2014 : Balade/transhumance (départ vers 19 h) sur les coteaux au rythme du troupeau de moutons de Thierry DELPECH, -éleveur sur la commune-, suivie d'un **marché gourmand et d'une soirée grillades/barbecue** animée par l'**Orchestre Périgord Musette**.

Manifestation organisée par la municipalité, les commerçants et l'Amicale laïque de PROISSANS.

Samedi 6 et dimanche 7 septembre : Fête communale

INVITATION

Nous avons le plaisir de vous inviter à venir participer

LUNDI 14 JUILLET à partir de 11 h

à la **plantation du Mai communal**

12h30 - APERITIF

13 H - DEJEUNER

dans le bourg - Mairie et Salle des Fêtes